

LE LAC DE CADARSAC

Le Parc de Cadarsac de 17 hectares avec son lac de 15 hectares fait le bonheur des pêcheurs, des promeneurs et autres sportifs en tous genres.



Point de départ : Parking du lac



Sur la N89, entre Bordeaux et Libourne, prendre la sortie 8 direction Libourne. Au centre du village d'Arveyres, tourner à droite sur la D18 vers Cadarsac et Nérigean. 2 à 3km après sur votre gauche, vous trouverez le lac et l'entrée du parking.





Boucle, distance : 2,6km

Une fois garé sur le parking, vous partez à droite ou à gauche pour le Tour du Lac. Aucune difficulté particulière.

Site entièrement clôturé ouvert de 8h à 20h en hiver et jusqu'à 22 l'été.



Bancs et table
de pique-nique
Aire de jeux
pour les enfants
Parcours de
santé
Chiens interdits

Le Lac de Cadarsac : le lac est une ancienne carrière de graves qui a servi à l'élaboration d'une partie de l'autoroute Bordeaux Périgueux Clermont Ferrand. C'est une réserve naturelle où les chiens sont interdits. Plusieurs espèces séjournent sur le site tant aquatique que volatile. Un couple de cygnes couve à la belle saison en bordure du lac. Lieu de pêche, il n'est pas rare d'assister à de belles prises (une carpe de 15kg le 5 mai 2016) remise à l'eau après pesage et photo.



Cette Balade à Roulettes[®] est proposée par FFRandonnée Gironde
Retrouvez les autres Balades à Roulettes[®] sur <http://gironde.ffrandonnee.fr>



Textes et photos de Patrick Gouiffès.
Renseignements auprès de la Mairie de Cadarsac au 05 57 24 81 39
Dessins de Michel Lamballe. © FFRandonnée 64. Reproduction interdite. Octobre 2020.